RCS : NANTERRE
Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2010 B 02949
Numéro SIREN : 542 107 651
Nom ou dénomination : ENGIE

Ce dépôt a été enregistré le 27/01/2021 sous le numéro de dépôt 3701

Société Anonyme au capital de 2 435 285 011 euros

Siège social : 1 place Samuel de Champlain, 92400 Courbevoie

542 107 651 R.C.S. NANTERRE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du vendredi 2 octobre 2020

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL n°861

Étaient présents :
M. Jean-Pierre CLAMADIEU, Président
M. Christophe AGOGUÉ, Administrateur
M. Christophe AUBERT, Administrateur
M. Alain BEULLIER, Administrateur
M. Fabrice BRÉGIER, Administrateur
Mme Isabelle BUI, Administratrice
M. Patrice DURAND, Administrateur,
Mme Mari-Noëlle JÉGO-LAVEISSIÈRE, Administratrice
M. Philippe LEPAGE, Administrateur
Mme Françoise MALRIEU, Administratrice
M. Ross McINNES, Administrateur

M. Laurent MICHEL, Commissaire du gouvernement
M. Hamid AIT-GHEZALA, Représentant du Comité social et économique central

Participaient à distance :
Mme Marie-José NADEAU, Administratrice
Lord Peter RICKETTS of SHORTLANDS, Administrateur

Assistait :
M. Patrick van der BEKEN, Secrétaire du Conseil d'administration

Le Conseil se réunit au siège social.
La séance est ouverte à 17 heures 30, sous la présidence de M. Jean-Pierre CLAMADIEU.

.....

GOUVERNANCE

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité à l'exception de Philippe LEPAGE qui ne prend pas part au vote, décide :

- de nommer, avec effet au 1er janvier 2021, Catherine MACGREGOR Directrice Générale en remplacement de Claire WAYSAND ; Catherine MACGREGOR est nommée à cette fonction jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale ayant à statuer en 2025 sur les comptes de l'exercice 2024 ; en sa qualité de Directrice Générale, Catherine MACGREGOR sera investie des pouvoirs les plus étendus pour agir, en toutes circonstances, au nom de la Société. La Directrice Générale exercera ses pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires et au Conseil d'administration ;
- que les paramètres relatifs à la rémunération de la Directrice Générale seront arrêtés prochainement par le Conseil et décide de missionner le CNRG pour faire au Conseil les recommandations en ce sens ;
- qu'il présentera à la prochaine Assemblée Générale la nomination de Catherine MACGREGOR comme administratrice.

Certifié conforme,
Le Secrétaire du Conseil d'administration,



Patrick van der BEKEN